

CONTRAT de VENTE

Séjour Au Puy du Fou

Séjour ouvert à tous les adhérents FFACCC

DU 25 juin au 30 juin 2024



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |
 Nom : Prénom : Club :

Nb. de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s) (-- de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
 Portable : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@.....ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Personne à prévenir en cas de nécessité : NOM : Prénom :

Adresse :

Arrivez les vides et les pleins faits.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Frais d'organisation :	10,00 €	/	10,00 €
Puy du Fou	105,50 €		
Options : Centre Minier et Logis de Chabotterie	63,00 €		
TOTAL			

Tarif journalier de la place de parking à régler sur place au Puy du Fou, 13,50€

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 25 mai 2024
 Accompagné du règlement à l'ordre du
Club ACCAP
 Nb de CC mini : 15 - Nb de CC maxi : 20
 Inscription : **Madame Sylviane PÉRIGNON**
 Adresse : **2 rue Abbé Watrin – 57200 BLIES GUERSVILLER**
 Portable :07 70 11 96 88.....
 email : **sylviane.perignon@gmail.com**

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.).

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme.....agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou dans la revue « Vadrouille » de la FFACCC) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 50%, de 30 à 15 jours 70% du prix du séjour, moins de 15 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

(Retourner un double au participant)